



MONTIGNAC - LE - COMTE

AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE.

I

Pendant la période des guerres religieuses au XVI<sup>e</sup> siècle, Montignac, chef-lieu d'un comté qui relevait de la couronne de Navarre (3), était une des villes du Périgord les plus dignes de fixer l'attention par son importance stratégique.

---

(1) *Astur æquo fidus*. Enéide, liv. 8, v. 181. Néron avait un cheval d'Asturie qu'il aimait et qu'il voyait en rêve. (*Suétone*.)

(2) Servius. « *Quidam Astur pro Asturis accipiunt apud quos equi et equites optimi perhibentur*. Cf. *Equus Astur*. (Martial, l. XIV, épigramme CXCIX.)

(3) Après la condamnation d'Archambaud VI en 1399, Charles VI, roi de France, donna le Périgord et le comté de Montignac à son oncle, le duc d'Orléans. Celui-ci le laissa à son fils Charles, qui le vendit à Jean de Bretagne. Ce dernier eut pour héritier son frère Guillaume, dont la fille aînée épousa Alain sire d'Albret, aïeul de Jeanne d'Albret, mère d'Henri IV.

(Malte-Brun, *Géographie*, Dordogne. — Notice historique.)

Bâtie sur la Vézère dont elle commandait le cours, elle était traversée par une grande voie reliant Périgueux à Sarlat. Sa garnison catholique tenait en échec les bandes nombreuses de hardis partisans huguenots qui parcouraient en tous sens les campagnes environnantes ; elle empêchait les protestants du Haut-Périgord (1) de donner la main au vicomte de Turenne (2), un de leurs chefs les plus puissants, et interceptait ainsi toutes les communications des réformés de la province avec leurs coreligionnaires du Bas-Limousin, du Quercy et du Sarladais. — C'était la clef du Périgord noir.

Sa population était nombreuse. Des relations commerciales importantes la mettaient en rapport constant, on pourrait presque dire exclusif, par la Vézère, affluent de la Dordogne, avec Bergerac, un des centres de la religion calviniste. Cette circonstance à elle seule suffirait à expliquer le développement du protestantisme dans le comté, si l'histoire ne nous apprenait avec quel zèle Jeanne d'Albret, après avoir embrassé la foi nouvelle, chercha à la répandre dans tous ses Etats.

Depuis près de trois siècles, Montignac jouissait de grands privilèges accordés par Archambaud II, comte de Périgord (3). C'est ainsi que dans la ville résidaient un procureur et un juge ayant droit de haute, basse et moyenne justice, connaissance des cas criminels et civils, *sans autre moyen de seigneurs*. Leurs pouvoirs s'étendaient à onze paroisses : Saint-Pierre, Auriac, Le Sern (La Bachellerie), Le Cheylard, Fanlac, Bar, Saint-Léon, Thonac, Valaujoux, Brenac et Aubas (4).

Ces franchises furent respectées par les ducs d'Orléans. L'un d'eux, Charles d'Orléans, donna même aux habitants de la ville l'autorisation de faire contribuer les gens d'église et

---

(1) Le Périgord se divisait en deux parties : le Haut-Périgord, ou Périgord blanc, et le Bas-Périgord, ou Périgord noir.

(2) Voir la carte de la vicomté de Turenne, publiée dans l'ouvrage de Justel : *Preuves de la maison de Turenne*.

(3) Archives de Pau.

(4) Dessalles, *Périgueux et les deux derniers comtes du Périgord*. Preuves : rentes et revenus de Montignac.

les nobles du comté à la réparation des murs de la forteresse (1). Son père leur avait accordé de se réunir en assemblée pour faire la répartition de la taille.

Sous la famille d'Albret, Montignac devint un des centres administratifs les plus considérables du royaume de Navarre. Dans une des salles du château furent déposées les archives de toute la province de Périgord et de la vicomté de Limoges. L'ensemble de ces importants documents, dit *Trésor de Montignac*, fut l'objet d'une sévère surveillance. Les plus grands dignitaires de la couronne ou des commissaires royaux spéciaux furent souvent chargés de procéder à sa vérification.

En 1541, des malfaiteurs ayant pénétré avec effraction dans la salle des archives, il fut dressé procès-verbal de la disparition de titres nombreux, et l'année suivante le pape Paul III lançait une bulle d'excommunication contre ceux qui les avaient dérobés.

Les archives restèrent au chef-lieu du comté jusque vers le milieu des guerres de religion, où pour plus de sécurité elles furent portées à Turenne et ensuite à Nérac, 1598 (2).

Sur l'ordre du sénéchal, en 1560, 1597 et 1601, les Etats de Périgord se réunirent à Montignac. C'est dans une de ces assemblées qu'un consul de Sarlat, dont l'histoire n'a pas conservé le nom, ayant à donner son avis sur la suppression du présidial de Bergerac, prononça ces belles paroles : « Le peuple » est plus aisé et soulagé, si la Justice est près de sa porte, et » voire serait bon qu'il l'eût dans sa maison » (3). Dans une autre assemblée, sous la présidence du lieutenant-général de la sénéchaussée, l'évêque de Périgueux, le comte de Périgord, les plus qualifiés seigneurs et gentilshommes dudit pays et la plus grande partie des gens des trois Etats, sur la réquisition du maire de la ville de Périgueux, reconnaissent les privilèges des habitants présents et à venir de la ville et de la

---

(1) Archives de Pau.

(2) En 1710, ces archives furent transportées à Pau, où elles sont encore.

(3) Malte-Brun, *Géographie*, Dordogne. — Notice sur Montignac.

cité. L'acte qui en faisait foi, après avoir été passé à Montignac, fut déposé entre les mains du juge-mage et du procureur de la sénéchaussée, le 5 août 1552 (1).

La force de Montignac résidait surtout dans son château. Elevé sur un rocher de la rive droite de la Vézère, il offrait, si on juge par ses ruines, un développement de neuf cents mètres carrés (2). Dirigé de l'est à l'ouest, il se composait de trois groupes de bâtiments distincts, distribués autour d'une cour intérieure, portant le nom de *basse terrasse*, libre en avant, où elle regardait la ville.

En se plaçant au milieu de la basse terrasse et en face de la Vézère, on avait : à droite, un vaste édifice de forme rectangulaire, soutenu et dominé par deux tours carrées à quatre étages. Cette construction, qui à elle seule mesurait toute une aile du château, renfermait le dépôt des archives et la salle voûtée où se tenaient les séances des États de Périgord. Sa partie supérieure supportait une large plateforme à laquelle on avait donné le nom de *haute terrasse*. De ce point élevé, on voyait se dérouler un paysage des plus grandioses. C'étaient : sur un premier plan, le bassin de la Vézère dont on pouvait suivre le cours sur l'espace de plusieurs lieues ; de l'autre côté de la rivière, tout le versant septentrional du Sarladais ; à l'horizon et au levant, les collines du Bas-Limousin ; au midi et au couchant, les grandes lignes des hauts plateaux du Périgord noir.

Une tour ronde, renfermant un escalier de soixante marches, mettait en communication la haute et la basse terrasse. La chapelle du château était attenante à la salle des États.

*En arrière*, sur un plan perpendiculaire, se détachait une tour ronde, offrant un diamètre intérieur de cinq mètres et s'élevant de vingt mètres au-dessus du rocher. Son étage supérieur était de plain-pied avec la basse terrasse. C'étaient les *hautes prisons*. Une porte latérale s'ouvrait sur l'étage in-

---

(1) Recueil des titres de la ville de Périgueux, p. 499.

(2) Archives de la mairie de Montignac. Rapport de M. Desvigne, maire, au sous-préfet de Sarlat, le 19 juillet 1810.

férieur, où un escalier de vingt-cinq marches conduisait aux *prisons basses*, appelées aussi *basses fosses*.

Venait ensuite une construction carrée, complètement isolée, où habitaient les gens de service, puis, en suivant une pente rapide, on arrivait à une seconde tour, type parfait de l'architecture du XIII<sup>e</sup> siècle. Sa base était voûtée, taillée en ogive et garnie de nombreuses meurtrières qui défendaient la porte d'entrée du château. Ces différentes parties de la forteresse étaient reliées par un mur de huit pieds d'épaisseur, bâti à la partie moyenne de menus moellons et revêtu tant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'immenses pierres de taille (1). Elles formaient la façade dirigée du côté de la montagne de Galminau.

*A gauche*, s'élançait le donjon, élevé sur l'emplacement de l'ancien Jacque (2), qui porta si fièrement la bannière des Archambaud. Cette tour, à proportions colossales, dominait les hauteurs de Montignac, où se voyaient les ruines d'un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît et que le maréchal de Boucicaut, dans ses *Mémoires*, appelle le Plateau.

De la plateforme du donjon, la vue s'étendait aussi loin que du sommet de la haute terrasse; mais on pouvait mieux surveiller toute la partie du comté comprise entre l'ouest et le nord-est, ainsi que la route de Périgueux. Cette voie importante qui unissait les deux moitiés de la province, après avoir traversé l'enceinte de Montignac, s'élevait sur les flancs de Galminau, suivait la crête des montagnes à travers les châtaigneraies de Coulonges, laissait à droite Auriac, la seigneurie de la Faye, puis, entre la baronnie de Bars et celle de Thenon, allait se perdre dans les profondeurs de la Forêt-Barade.

Un long fossé avait été creusé en avant du donjon, qu'une muraille épaisse rattachait d'une part à la porte d'entrée du château; de l'autre, à une seconde tour ronde et casematée, dominant de près de cinquante pieds le faite des

---

(1) F. Mérilhou, *Le Périgord noir*, p. 76.

(2) Dessalles, ouvrage cité. Siège de Montignac.

plus hautes maisons de la ville et des faubourgs. Son diamètre était de douze mètres. Sur une partie de sa circonférence, elle était adossée à un rocher de forme triangulaire qui la dépassait de près de deux mètres et servait de point d'observation.

Sur la basse terrasse, il y avait encore à signaler :

1° A côté du donjon, un puits qui pendant un siège fournissait en abondance de l'eau à la garnison. Il était en entier creusé dans le rocher et avait une profondeur de quatre-vingt-cinq pieds.

2° Près de la chapelle, un escalier tournant de seize marches conduisait aux casemates. Elles se trouvaient au-dessous de la cour et comprenaient tout l'espace existant entre le rebord de la basse terrasse et les assises du château, environ seize mètres. Leur largeur était de quatre mètres. Composées de deux voûtes superposées, elles offraient huit larges embrasures par où des pièces d'artillerie pouvaient défendre la ville et le pont dans une attaque par la rive gauche.

Telle était, dans son ensemble, la forteresse de Montignac au xvi<sup>e</sup> siècle, construction massive mais imposante, dernier refuge des comtes de Périgord dans leur lutte contre les rois de France, presque détruite par Boucicaut (1399), relevée de ses ruines par les ducs d'Orléans et plus tard les rois de Navarre qui en avaient fait une importante place de guerre. On pouvait y étudier l'architecture militaire, avec tous ses caractères, depuis le xiii<sup>e</sup> jusqu'à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle.

Si des batteries du château on jetait un regard sur la vallée qu'elles devaient protéger, on était frappé par la variété du tableau. C'étaient : Montignac, étalant au pied de la forteresse ses maisons à pignons gothiques ; les remparts, avec leurs fines dentelures de créneaux et de mâchicoulis, reliant des tours placées à intervalles égaux et embrassant la ville dans un immense carré ; à droite, la porte de Larenaudie qui s'ouvrait sur le faubourg de Beynaguet ; à gauche, la porte de Féletz, donnant issue sur Bombarau et les Sagnes ; en avant, la place de Roque-Taillade, où aboutissait le chemin de ronde ; la porte, la tour de Losse et le pont fortifié jeté sur les deux rives de la Vézère.

Cette rivière semblait comme un dernier moyen de défense ajouté par la nature à tous ceux que l'art avait déjà élevés.

Quand, après avoir contourné la base de l'Arsème (1), la Vézère apparaissait dans cette vallée où la vieille demeure féodale des Archambaud projetait son ombre menaçante, elle semblait y apporter l'animation et la vie. Son cours était habituellement régulier et tranquille ; mais lorsque grossie par les pluies d'automne ou la fonte des neiges, elle sortait de son lit, ses eaux, rougies par les ruisseaux tributaires du Bas-Limousin, recouvraient au loin la plaine, et à leur entrée dans la ville, après avoir été un instant contenues entre les deux lignes de remparts, elles se précipitaient sous les arches du pont, avec le bruit et l'impétuosité d'un torrent.

La rive gauche de la Vézère offrait avec celle du côté opposé un contraste frappant. Tout y respirait le calme et le recueillement. Le pauvre faubourg de la Pégerie (2) groupait ses modestes maisons autour de l'hôpital, fondé par le seigneur de Pons et son épouse Marguerite de Turenne (3). A côté de l'hôpital, s'élevait le couvent des Filles de Sainte-Claire, dont le vaste enclos s'étendait jusqu'à des ormes séculaires derrière lesquels se dessinait la flèche de l'église des Frères mineurs. Dans une des chapelles de cette église reposaient les cendres d'Archambaud V et de ses enfants (4).

Nous étions dans cette partie du diocèse de Sarlat où le prieuré de Brenac venait s'unir aux dépendances de la riche et puissante abbaye de Saint-Amand-de-Coly.

Le comté de Montignac étant traversé par la Vézère, toute la partie de la ville bâtie sur la rive droite de cette rivière appartenait au Haut-Périgord et au diocèse de Périgueux. La partie de la ville construite sur la rive gauche se trouvait dans le Périgord noir et relevait du diocèse de Sarlat. C'était la paroisse de Saint-Georges-de-Brenac.

---

(1) Montagne élevée, située à l'est de Montignac.

(2) Faubourg ainsi nommé parce qu'il était traversé par une rue conduisant au pont où se prélevait le droit de péage.

(3) A la fin du douzième siècle.

(4) Dessalles, ouvrage cité. Preuves : testament d'Archambaud VI.

Le prieur de Brenac jouissait en outre de toutes les anciennes dépendances du prieuré de l'ordre de saint Benoît (ancienne paroisse Saint-Thomas), dont on voyait les ruines au-dessus du château-fort de Montignac. Sa juridiction s'étendait encore à Beynaguet, Lacoste, Laffon, Goursat et la Requeyrie, bourgades de la rive droite de la Vézère. Cet enclavement d'une petite partie du diocèse de Sarlat dans celui de Périgueux, fit surgir de nombreuses difficultés et même des procès (1).

Au xv<sup>e</sup> siècle, les nobles rendant hommage au roi de Navarre et comte de Périgord, étaient, pour le comté de Montignac : Hélié de Ferrières, seigneur de Sauvebœuf ; Etienne de Féletz, seigneur de la Dauradie : Arnaud de Royère, seigneur de Monnès ; Jean Chapt, seigneur de Rastignac et du Pouget ; de Saint-Orse ; Jean et Raymond Bermond, seigneur de la Bermondie ; Raymond de Cazenac ; Hélié les Martres, seigneur de Périgord ; Hélène de Reilhac, dame de Belcayre ; Hélié de Lascoutz ; Antoine du Cheylard, seigneur de Segelars ; Jean de Vayre, seigneur de l'Espesserie ; de Breuil de Brenac ; de Losse ; Antoine, seigneur de la Balenie ; de Vallette ; Alain de Ferrières, abbé de Saint-Amand ; Gabriel Bilhaud, abbé de Chastres (2) ; de Boussier.

Un certain nombre de gentilshommes dont nous venons de faire mention, avaient une maison d'habitation dans la ville. Le nom des familles les plus puissantes du comté avait été donné soit à une tour, soit à une porte, ou même à une partie des faubourgs de Montignac (3).

Les châteaux de tous ces vassaux des rois de Navarre étaient assez régulièrement distribués autour de Montignac. On pouvait les apercevoir de la plateforme du donjon ou entrer en communication avec eux par un échange de signaux, en sorte que la majeure partie pouvait être considérée comme autant

---

(1) Archives de Pau.

(2) Archives de Pau.

(3) Je puis citer : la porte de Féletz, la porte et la tour de Losse. La partie haute du faubourg de Bombarau portait le nom de la Bermondie.

de forts détachés, faisant partie du système général de défense de la place, opposant la première résistance à l'ennemi et donnant l'éveil à la garnison.

Le commandement militaire du comté appartenait à un capitaine nommé par le chef de la famille d'Albret. Le choix portait sur un officier d'une fidélité et d'une bravoure éprouvées. Parmi ceux qui occupaient ce poste d'honneur pendant le xvr<sup>e</sup> siècle, je puis citer :

De Saint-Maurice, 1500.

François de La Faye, 1516.

Jean de Sernet, gouverneur du Périgord, 1532.

Du Barry, 1569.

Naillau dit Maure ou Mouron, 1569.

Roux, 1586.

Boussier de Rochepine, 1594 (1).

Le capitaine de Montignac avait habituellement sous ses ordres un nombre régulier de soldats et plusieurs pièces d'artillerie. Mais la garnison pouvait aussi compter sur le dévouement de la population et le concours des seigneurs du comté qui, au moindre danger, accouraient à la tête de leurs hommes d'armes : c'est ce qui explique comment Montignac a pu soutenir des sièges longs et meurtriers contre des troupes nombreuses et aguerries. Grâce à ces différentes circonstances, le commandant du château se trouvait aussi à la tête d'une véritable colonie militaire.

Sous les rois de Navarre comme au temps des Archaubaud, Montignac était bien encore une *place très forte et comme imprenable* (2).

Dans les temps orageux des guerres religieuses, la ville resta fidèle à ses traditions glorieuses, et avec des fortunes diverses, tantôt sous le drapeau catholique, tantôt sous la

---

(1) Archives de Pau.

(2) Mémoires de Boucleaut, ch. 23. Coll. de mémoires sur l'histoire de France, par Petitot, t. 6.

bannière protestante, ses défenseurs ajoutèrent de belles pages à ses annales militaires.

II

ATTAQUE DU COUVENT DES CORDELIERS.

(1564).

La première apparition des soldats protestants dans le comté de Montignac eut lieu sur la rive gauche de la Vézère.

Non loin de l'hôpital et du faubourg de la Pégerie, près d'un cours d'eau (1) séparant la paroisse Saint-Georges-de-Brenac de la paroisse d'Aubas, avait été fondé en 1217, sous l'épiscopat de Raoul de Lastours, un couvent de Frères mineurs (2). Ce couvent avait été enrichi par les dons des plus puissants seigneurs du voisinage et en particulier par l'avant-dernier comte du Périgord, Archambaud V.

Placé en dehors des fortifications de Montignac, le monastère des disciples de saint François était comme une proie offerte aux protestants, qui s'en emparèrent en 1564 et le livrèrent au pillage. Plusieurs années après, il ne s'était pas encore releyé de ses ruines. Messire Jean de Losse, originaire du château du même nom, situé à une faible distance de la ville, chevalier de l'ordre du roi, premier capitaine de ses gardes, gouverneur de Verdun, résolut de réparer ce désastre.

Voici les renseignements puisés dans une note recueillie le 16 février 1771 par M. Leydet, aux archives du château de Losse (3) :

---

(1) Ce cours d'eau a porté successivement les noms de ruisseau du Moulin de Losse, ruisseau du Moulin des Dames-Blanches et de la Fontaine des Pères.

(2) Dupuy, *Estat de l'Eglise du Périgord*, t. II, p. 80.

(3) Extrait de la notice historique sur l'abbaye de Terrasson, par l'abbé Pergot. Pièces justificatives, page 428.

*Fondation d'un obit fait par Jean de Losse aux Cordeliers  
de Montignac 1568 (1).*

« ..... Et voyant led. Sgr qu'aud. couvent, il n'y avoit aucune  
» cloche, et qu'il y en avoit une belle qui avoit été donnée par  
» le feu Sgr d'Albret ; et voulant iceluy Sgr imiter et ensui-  
» vre les pieuses et bonnes coutumes des grands Sgrs et que  
» le divin service ne cesse, ains soit fait ; ne voulant laisser  
» led. couvent sans y avoir une cloche, il y en avoit fait faire  
» une autre en 1566, si belle que celle qui y estoit ou du poids de  
» sept quintaux, à laquelle sont les armoiries... Et voyant  
» qu'ils estoient denués de chasubles... ny aussi de pulpitres,  
» parce qu'il avoit été rompu par lesd. Huguenots, auroit ice-  
» luy fait apporter du pays de Champagne, une belle aigle  
» de léton blanc, assize sur une colonne aussi d'airain blanc,  
» ayant le pied en fasson de lions ou griffes, le tout d'airain  
» blanc du poids de six quintaux où sont aussi les armoiries  
» dud. Sgr. Aussi on auroit fait apporter une chapelle garnie  
» de trippes de velours (2), garnie de deux chappes, deux cour-  
» tibauds et chappes pour dire la messe, etc., à charge que  
» lesd. Cordeliers, etc., etc. »

Le couvent fut encore soumis à une cruelle épreuve. Le comté de Montignac, comme toute la province de Périgord, était parcouru par des ministres calvinistes qui réunissaient le peuple et lui faisaient connaître les principes de la religion nouvelle.

A la suite d'une de ces prédications, un frère mineur de Montignac, Esmarius Vinacrius, homme d'une grande piété, fut blessé d'un coup d'arquebuse et achevé d'un coup d'épée (2).

---

(1) Les Cordeliers étaient un des quatre ordres mineurs.

(2) Velours de laine.

(3) Dupuy, ouvrage cité, p. 212.

III

PASSAGE DE LA VÈZÈRE PAR LES TROUPES DE COLIGNY.

— LE CAPITAINE DU BARRY.

(1569).

Condé avait trouvé la mort dans la défaite de Jarnac. Vaincues à Moncontour, les troupes calvinistes fuyaient en désordre devant les soldats de Tavanne et du duc d'Anjou. La troisième guerre de religion était à peine commencée, et trahis par la fortune, les chefs de l'armée protestante étaient en proie au plus profond découragement. Par son habileté et sa décision, un homme sauva ses coreligionnaires d'une ruine complète. Ce fut Coligny.

Prenant en main le commandement suprême, il envoie La Noue dans le Poitou, le comte de La Rochefoucault dans l'Aunis et la Saintonge, avec ordre de reprendre sur les derrières et les flancs de l'armée royale la guerre de partisans. Quant à lui, dans un mouvement rapide de concentration, groupant en une seule colonne les troupes régulières qui lui restaient, il cherche à gagner le Périgord noir, comptant sur les difficultés mêmes de ce pays montueux, boisé et coupé de nombreux cours d'eau, pour arrêter l'effort de l'armée catholique.

Cette nuée de soldats, composée en majeure partie de mercenaires allemands, passa comme un orage sur la province de Périgord. Les campagnes furent mises au pillage, les châteaux brûlés, et près de Brantôme deux cent cinquante paysans furent massacrés le même jour.

Périgueux, effrayé, demande du secours à Montluc (1) ; mais Coligny se contente de jeter l'effroi dans la ville, et ayant ainsi détourné l'attention de l'ennemi qui le poursuivait, se dirige à marche forcée sur le bassin de la Vézère.

---

(1) Dupuy, ouvrage cité.

Le capitaine du Barry (1) commandait le château de Montignac ; instruit de l'approche des calvinistes, il réunit toutes les forces dont il pouvait disposer et, tombant sur eux à l'improviste, il les mit dans une déroute complète.

Voici le passage du journal de François de Syreuilh, chanoine de Saint-André-de-Bordeaux, où cet événement est mentionné (2) :

(1569). « Novembre et décembre... Les princes de Navarre » et de Condé et l'admiral de Chatillon (3) prindrent le pays » de Périgord, passant à Brantôme, aux Veyries et Château- » l'Evêque et de là à Montignac-le-Comte, cuydant passer la » rivière sur le pont ; mais ceux qui estoient pour le roi, en » la ville et château de Montignac, desquels le sieur du Barry » étoit le chef, les repoulsarent et saluarent si bien, qu'ils furent » contraints aller passer la rivière ailleurs et non sans perte » de leurs gens. De là alloient à Terrasson, à Salignac, » Souilhac, Martel et Baulieu en Limozin... et partout où ils » passoient, massacroient les pauvres prêtres, brûloient tous » les couvents et ezglises et ransonnoient un chacun.

» On tient pour certain qu'ils se retiroient en tel effroy, que » mil à douze cents chevaux les eussent entièrement défaits, » car leurs chevaux estoient tant las, qu'ils ne pouvoient plus » et en laisserent plus de mille en Périgord qui ne pouvoient » plus aller. »

#### IV

SURPRISE DE LA VILLE ET DU CHATEAU DE MONTIGNAC  
PAR LE CAPITAINE DE VIVANT. — DÉFAITE DE DE VIVANT.

(1580).

Après la prise de Périgueux par les calvinistes, un traité de paix fut signé entre Catherine de Médicis et le roi de Na-

---

(1) De la famille de Gérard du Barry. Cette famille existe encore dans le Sarladais.

(2) Extrait de l'Almanach du comice agricole de Brantôme, par M. G. Bussière.

(3) Coligny, amiral de Châtillon.

varre, qui conservait sa nouvelle conquête. Livrés à leurs propres forces, les Périgourains essayèrent de recouvrer leur liberté ; mais le projet des conjurés ayant été découvert, le brave Guillaume de Leymarie paya de sa vie sa généreuse entreprise.

Les catholiques avaient échoué grâce à la vigilance du capitaine de Vivant, qui s'était déjà plusieurs fois signalé par un courage et une audace extraordinaires. Il fut nommé gouverneur du comté de Périgord et de la vicomté de Limoges. C'était un champ nouveau ouvert à son activité, et il énumérait les places qui n'appartenaient point à son maître (1).

Après s'être concerté avec un de ses compagnons d'armes, le capitaine Lambertie, le 25 mai 1580, il « partit de Périgueux et vint camper près de Montignac. On ignorait son départ et sa marche fut secrète. Ainsi, à une certaine distance de cette ville, il se tint en embuscade avec les troupes et détacha le capitaine Lambertie avec un soldat pour s'informer si le commandant du château y était. Ces émissaires entrèrent dans la ville sans difficulté, descendirent dans une hôtellerie, disant qu'ils venaient pour parler au commandant, et prièrent leur hôte de les accompagner au château. Deux hommes ouvrent la porte sans méfiance, Lambertie et son compagnon les tuent d'un coup de pistolet et s'élancent en même temps dans l'intérieur du château.

» Au bruit de ces deux coups de pistolet, Vivant accourut avec les siens, et quelques hommes de la garnison furent massacrés et faits prisonniers » (2).

Mais, revenus de leur première surprise, les soldats catholiques organisent une vigoureuse résistance. Les huguenots étaient maîtres de la tour où se trouvait la porte principale, de la basse terrasse et des batteries qui dominaient la ville. Les catholiques, établis dans le donjon, et les bâtiments situés

---

(1) Précis historique sur les évêques de Sarlat par M. l'abbé Audierne. (*Calendrier de la Dordogne* de 1839).

(2) M. l'abbé Audierne, ouvrage cité

autour de la cour intérieure, formaient comme un cercle autour des soldats de Vivant et les accablaient sous une grêle de projectiles.

La situation était des plus critiques. Loin de se laisser abattre, le capitaine protestant presse l'attaque, encourageant les siens par son exemple, toujours le premier sur les points les plus exposés, il ordonne de démonter les pièces qui se trouvaient dans les casemates, les fait transporter à bras dans la cour même du château, et à quelques pas des ouvrages de défense où la garnison s'était retranchée, il fait ouvrir le feu.

Cette lutte terrible où chaque adversaire jouait à la fois le rôle d'assiégeant et d'assiégé, dura plusieurs jours. Dans l'attaque comme dans la défense, on déploya le même courage, le même acharnement.

Cependant, l'artillerie de de Vivant battait sans relâche les murs intérieurs du château. De larges brèches étaient ouvertes. Tout en tenant tête à leurs ennemis, les huguenots s'étaient rendus maîtres de toutes les issues de la forteresse sur la ville et la campagne. Menacée d'être ensevelie sous les ruines, ne pouvant trouver son salut dans la fuite, la garnison catholique mit bas les armes.

Pour la première fois le drapeau protestant flotta sur les murs de Montignac.

La chute de cette ville eut dans le camp des catholiques un douloureux retentissement. Vers la même époque, le vicomte de Turenne, un des généraux les plus habiles du parti calviniste, s'était emparé de Cahors, et son armée, composée de six mille hommes d'infanterie et neuf cents cavaliers, se rapprochait de Sarlat, dont son château de Montfort n'était distant que d'une demi-lieue. De Vivant maître de Montignac, la situation des Sarladais était très compromise, et la prise de leur ville entourée d'ennemis que le succès rendait plus entreprenants, paraissait certaine dans un avenir peu éloigné.

Pour conjurer le danger, les chefs catholiques formèrent le projet de chasser les huguenots du comté de Montignac.

Parmi les hommes les plus marquants du parti catholique

figuraient Jean de Losse et le marquis d'Hautefort. Le premier, ainsi que son père, avait occupé les plus hautes positions à la cour du fils de Henri II. Le second, ancien gouverneur du Périgord et du Limousin, avait été relevé de ses fonctions à la suite d'intrigues ourdies contre lui auprès du roi de Navarre et remplacé par de Vivant. Ces deux seigneurs réunirent leurs troupes à celles du marquis de Lafaye et marchèrent sur Montignac.

Avec sa vigilance habituelle, le capitaine protestant surveillait les préparatifs de ses ennemis. Quand il apprend leur approche, au lieu de les attendre dans la ville qu'il venait de conquérir, mais dont l'esprit lui était hostile, il laisse dans le château-fort une faible garnison, et à la tête de ses meilleurs soldats, il se porte à la rencontre des catholiques.

La mêlée fut des plus sanglantes. De Vivant, dont la troupe était inférieure en nombre, fit des prodiges de valeur, et longtemps l'issue de la lutte fut incertaine. Mais entraîné par son ardeur, le chef protestant ayant pénétré trop avant dans les rangs ennemis, il est entouré et frappé d'un coup d'estoc qui lui traverse les deux épaules. A cette vue, la majeure partie des huguenots prend la fuite. Quelques anciens compagnons d'armes de de Vivant, restés seuls sur le champ de bataille, réussirent, au prix des plus grands efforts, à l'arracher des mains du vainqueur.

Prévenus par les fuyards de l'issue funeste du combat, les soldats protestants, chargés de la garde du château de Montignac, livrèrent la ville au pillage, et après avoir mis le feu au pont, ils prirent le chemin de Salignac, où de Vivant, blessé, avait été transporté sur un cheval.

## V

SIÈGE ET PRISE DE MONTIGNAC PAR LE DUC DE MAYENNE.

-- LE CAPITAINE ROUX.

(1586).

Henri de Navarre, après avoir affermi sa puissance dans les provinces du midi de la France, se proposait d'aller dans

le Poitou pour compléter l'organisation du parti protestant, lorsque Henri III, roi de France, effrayé des progrès des réformés, se met à la tête de la Ligue et ordonne une levée considérable de troupes pour porter un coup décisif aux ennemis de sa couronne.

En peu de temps, le fils de Jeanne d'Albret se trouva en présence de trois puissantes armées, commandées par le duc de Joyeuse, Charles de Lorraine, duc de Mayenne, et le maréchal de Matignon, qui depuis plusieurs mois tenait campagne dans la Guienne. Le but de ces généraux était de refouler Henri de Navarre dans ses états et de l'écraser sous le nombre.

Le prince Béarnais, avec sa finesse habituelle, devina le plan de ses adversaires et parvint à le déjouer. Au lieu de tenir tête aux catholiques, il bat en retraite et renvoie chacun de ses lieutenants dans leurs provinces respectives. Arrivé à Nérac, il choisit vingt de ses gardes et nombre égal de gentilshommes déterminés ; puis voyageant la nuit, il passe à travers les quartiers ennemis. Il réussit ainsi à leur échapper sans la moindre perte d'hommes ni de bagages.

Trompées dans leurs espérances, les troupes catholiques prennent chacune une direction différente. Le duc de Mayenne entre en Périgord et va *décharger sa colère sur Montignac-le-Comte* (1).

Cette ville, exceptionnellement favorisée par les d'Albret, s'était ralliée à leur cause. Les avantages qui résultaient de la possession de cette place forte pour les catholiques s'étaient retournés contre eux. Il s'y organisait de nombreuses expéditions, se dirigeant sur les deux rives de la Vézère et causant les plus graves dommages aux seigneurs restés fidèles au roi de France.

Le duc de Mayenne résolut d'y mettre un terme, et au mois de février 1586, ses troupes prenaient position autour de la ville. Le capitaine Roux avait le commandement du château. Sommé de se rendre, il s'y refuse.

---

(1) Mémoires du duc de Sully, t. I, p. 215.

Charles de Lorraine, qui était réputé un des généraux les plus habiles de son temps, pour la direction d'un siège, dispose la majeure partie de son artillerie sur la partie la plus élevée du plateau, en face du donjon, là où près de deux siècles auparavant avait campé le maréchal de Boucicaut.

S'étant emparé de Bombarau, il dresse une batterie près de la fontaine, située sous cette longue et haute ligne de rochers, qui domine le faubourg et sert de contre-fort au plateau (1). De ce point, on avait en vue le château de Montignac et on pouvait l'atteindre dans sa partie la plus vulnérable. Il était en effet dépourvu de casemate de flanc et était pris en écharpe par l'artillerie des Ligueurs, dont les boulets pénétraient jusque dans la cour intérieure. De plus, les soldats de Mayenne, tout en causant le plus grand dommage aux assiégés, étaient protégés par les saillies des rochers contre les projectiles de la place.

Après quelques jours d'un feu soutenu, près de la moitié des fortifications fut détruite ; le donjon couvert de ses débris les fossés et la basse terrasse (2). Les casemates dominant la ville et toute la partie orientale de l'enceinte furent démolies. La largeur de la brèche était d'environ quarante brasses (3).

Au milieu de ces ruines, le capitaine Roux, ses soldats et ses volontaires se défendirent avec la plus grande énergie. Décimés par l'artillerie, ils reprenaient leur supériorité aussitôt que les catholiques cherchaient à pénétrer dans le château. Plusieurs assauts furent donnés ; chaque fois les assaillants furent repoussés avec perte. Un sergent huguenot, nommé More, dont le duc de Sully parle avec le plus grand éloge dans ses mémoires, fit des prodiges de valeur.

Mais cette lutte incessante contre des troupes supérieures

---

(1) Voir plus loin, capitulation du capitaine de Boussier.

(2) Le donjon n'a pas été reconstruit. On trouve encore une quantité considérable de boulets pleins de gros calibre mêlés aux matériaux sur l'ancien emplacement.

(3) Voir capitulation du capitaine de Boussier.

en nombre et toujours fraîches, épuisait l'héroïque garnison. Ne recevant aucun secours, le capitaine Roux entama de nouveaux pourparlers et, aux termes d'une capitulation, les soldats protestants de Montignac se retirèrent avec les honneurs de la guerre (1).

Le duc de Mayenne, après avoir rétabli l'ordre dans le comté, se dirigea vers le bassin de la Dordogne, laissant le commandement du château au capitaine de Boussier (2).

## VI

### LE MARQUIS DE MONTPEZAT. — CAPITULATION DU CAPITAINE DE BOUSSIER.

En avril 1593, le marquis de Montpezat, chef des Ligueurs en Périgord, revenait du Quercy pour aller porter secours au sieur de Lussan, que les protestants assiégeaient à Blaye, lorsque ses troupes furent attaquées à l'improviste par le marquis d'Aubeterre et le vicomte de Turenne. Les catholiques durent se retirer dans le bourg de Cournilh, près Benneuilh, en Limousin, et furent faits prisonniers.

M. de Montpezat, *desnué quasi de moyens d'esquipages pour avoir le tout perdu* (3), revint à Périgueux, où il reçut de la population et des consuls le meilleur accueil. En peu de temps, il réorganisa ses troupes, et déjà il se dirigeait sur Blaye, lorsque le vicomte d'Aubeterre, pour empêcher les catholiques de quitter la province de Périgord, vint mettre le siège devant la ville de Carlux en Sarladais. A cette nouvelle, le marquis de Montpezat suspend sa marche, et le 7 de mai il se rendit à Montignac, *auquel lieu il fit une assemblée pour lever le siège de Carlux* (4). Il s'arrêta à la résolution d'attaquer

---

(1) Mémoires du duc de Sully, ouvrage cité.

(2) Le capitaine de Boussier répara le château. C'est lui qui a fait construire la tour voûtée qui existe encore.

(3) Recueil des titres sur la constitution politique de la ville et cité de Périgueux, p. 526.

(4) Recueil des titres, ouvrage cité, p. 526.

à son tour la ville de Thiviers ou de Lisle, dont la prise couperait toutes les communications de son adversaire avec Aubeterre (1). « Mais la plupart des gentilhommes estant avec » ledit sieur de Montpezat lui dirent qu'ils ne vouloient lui » assister contre les autres gentilhommes tenant le parti contraire, ce qui fut cause que ce dessein ne fut pas exécuté. » Quelques jours après, la garnison de Carlux était obligée » de se rendre » (2).

Cependant, en dehors de la province du Périgord, de graves événements se préparaient. Le 25 juin de la même année, Henri de Navarre faisait abjuration entre les mains de l'archevêque de Bourges : la Ligue n'avait plus sa raison d'être et un rapprochement avait lieu entre le duc de Mayenne et l'héritier légitime du trône de France. Une trêve fut conclue entre les catholiques et les protestants ; mais, par un de ces oublis que l'on ne peut s'expliquer que par le trouble profond où une guerre aussi longue avait mis les esprits, le Périgord ne fut pas compris dans cette trêve, et ce malheureux pays dut subir encore pendant de longs mois toutes les horreurs des discordes civiles.

Ce ne fut qu'un an après, au mois de mai 1594, que le gouverneur de Montignac, le capitaine Boussier, seigneur de Rochepine et de Lavalette, faisait sa soumission à Henri IV, grâce à la médiation du marquis d'Hautefort.

La capitulation comprenait cinq articles dont le dernier seul nous est connu. Il y était dit : Que le capitaine de Boussier « avoit fait réparer la brèche et ravine du canon et » surgir la plateforme, recouvrir le lieu de la batterie et aussi » qu'il a fait bâtir du pied de trente à quarante brasses de » murailles, au milieu d'ycelle fait construire une belle et » grosse tour voûtée et hors d'échelle, servant de casemate de

---

(1) Ville aujourd'hui dans la Charente et qui autrefois appartenait au Périgord blanc.

(2) Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. Marc de Vassal, qui a bien voulu me communiquer des papiers de la famille de Boussier. La mère de M. de Vassal était une demoiselle de Boussier.

» flanc, à côté de la fontaine, auquel lieu, auparavant, on se  
» pouvoit loger à couvert sous le roc, ce qu'on ne pouvoit  
» plus faire au moyen de ladite tour, laquelle ensemble la  
» courtine, il a fait revêtir de fossés et de plusieurs autres ré-  
» parations à ses dépens, où il a employé plus de trois mille  
» écus du sien propre, le sieur d'Hautefort supplie Sa Majesté  
» qu'il lui plaise commander que ledit capitaine de Roche-  
» pine soit remboursé de cette somme, sur deniers assurés. »

Henri IV souscrivit à tous les termes de la capitulation et fit don au capitaine de Montignac d'une somme de mille écus. Par lettre du 6 mai 1594, datée de Saint-Germain-en-Laye, il lui laissa le gouvernement de la ville et du château avec une garnison d'arquebusiers qui devaient être payés sur les deniers de la recette de la province, à l'exemple des autres garnisons entretenues.

Plus tard, Henri IV adressait au capitaine de Boussier de Rochepine la lettre suivante :

« Monsieur de Rochepine ,

» Sur les assurances que nous ont données les ss. d'Escar et d'Hautefort de votre bonne affection à me faire service, j'ai pris la résolution de vous retirer près de ma personne et vous employer aux occasions qui s'y présenteront, comme je fais mes autres bons sujets ; partant je vous prie ne faillir incontinent la présente resue, vous préparer à y acheminer et conduire avec vous trente hommes armés et bien équipés, lesquels vous commanderez comme le lieutenant et enseigne d'une de nos compagnies de chevaux-légers, attendant qu'il se présente sujet de me servir de vous en meilleure charge. Sur ce, je prie Dieu, monsieur de Rochepine, vous avoir en sa sainte garde.

• Ecrit à Saint-Germain-en-Laye, le 22 du mois de mai 1594.

» Signé : HENRI. » (1)

---

(1) Papiers de la famille de Boussier.

Le rôle militaire du château de Montignac était fini.

Engagé par Henri IV à François d'Hautefort pour la somme de soixante mille livres, qui servirent de dot à la princesse Catherine de Navarre, le comté fut définitivement vendu en 1603, et à partir de cette époque, Montignac, cessant d'être une place de guerre, ne fut plus qu'une des châtellenies des descendants de Bertrand de Born.

Dr. Ph. LAROCHE.

---

L'ABBAYE DE CHANCELADE. (*Suite.*)

---

VI

LES SUCCESSEURS D'ALAIN DE SOLMINIHAC.

Au mois de septembre 1632, un jeune homme, presque un enfant, frappait à la porte de Chancelade et sollicitait l'honneur d'être reçu parmi les religieux. Mais il était de si frêle apparence, et sa taille était si exigüe qu'on le prit pour un écolier fuyant professeurs et famille. Il fut donc froidement accueilli et soumis à un interrogatoire : « Qui vous envoie ici ? lui demanda d'un air sévère le maître des novices. — Le bon Dieu, répondit l'enfant sans se déconcerter. — Pourquoi faire ? — Sa volonté. — Quelle est sa volonté ? — C'est à vous, mon père, à me l'apprendre, et à moi de l'exécuter. » Ces réponses à la fois si précises et si pleines de naïveté furent rapportées à Alain de Solminihac. Le vénérable abbé comprit bien vite quel trésor la Providence lui envoyait ; il s'empressa d'admettre le jeune postulant.

Ce dernier avait seize ans à peine. Il était né à Limoges, et s'appelait Jean Garat. Ses parents s'opposèrent d'abord à sa vocation ; mais son courage triompha des obstacles. A la fin de son noviciat, on l'envoya étudier la théologie à la Couronne. « Là, sa modestie, sa retenue si grandes déjà ne firent que s'augmenter ; et elles paroisoient en luy avec tant d'éclat que tous ceux qui le voyoient en étoient ravis et